



Pour que justice soit rendue à Céline Verzeletti, mobilisons-nous le 1^{er} juillet prochain devant le tribunal d'Aix-en-Provence

Les faits sont les faits !

La Cour nationale du droit d'asile (CNDA) a prononcé la récusation de Monsieur Jean-Marie Argoud, rapporteur public au tribunal administratif de Marseille et président vacataire de formation de jugement à la Cnda depuis octobre 2021, en jugeant que les opinions d'extrême-droite qu'il exprime publiquement sont incompatibles avec l'impartialité qui est attendue d'un juge.

Cette information a été rendue publique dans un article publié sur le site Internet de l'Union Fédérale des Syndicats de l'Etat de la Cgt (UFSE-Cgt) dont Céline Verzeletti est directrice de publication, et par ailleurs co-secrétaire générale de l'UFSE-Cgt et membre du bureau confédéral de la CGT.

C'est à ce titre que Céline a fait l'objet d'une citation directe pour injures publiques par Monsieur Jean-Marie Argoud.

Lorsque ce dernier parle d'injures publiques, la Cgt parle des faits.

A monsieur Argoud, la Cgt oppose le droit à l'information ;
A monsieur Argoud, la Cgt oppose une conception du droit et de la justice fondée sur les valeurs de la République, celles notamment de la liberté, de l'égalité et de la fraternité ;
A monsieur Argoud, la Cgt oppose le fait que la plainte déposée est sans fondement.

Parce que la véracité des faits s'impose et pour que justice soit rendue, la Cgt apporte son soutien plein et entier à Céline.

C'est dans ce sens que la Cgt organise un rassemblement le 1er juillet prochain, à 13 heures, devant le tribunal d'Aix-en-Provence (40 bd Carnot).

Plus largement, la Cgt dénonce et condamne la multiplication des convocations par les forces de l'ordre, des mises en examen, des condamnations des militant.es du mouvement syndical, associatif et politique. N'en déplaise à celles et ceux qui veulent nous bâillonner, nous ne nous taisons pas !

Indépendamment même de cette affaire, la Cgt réaffirme son engagement plein et entier contre l'extrême-droite, ce qui nécessite, entre autres, une justice, des juridictions, des services publics et une fonction publique respectant les principes d'égalité de traitement, d'indépendance et de responsabilité.

Autant de raisons pour être nombreuses et nombreux avec Céline, pour le respect des droits et des libertés, le 1er juillet prochain à Aix-en-Provence.

Montreuil, le 22 mai 2024